

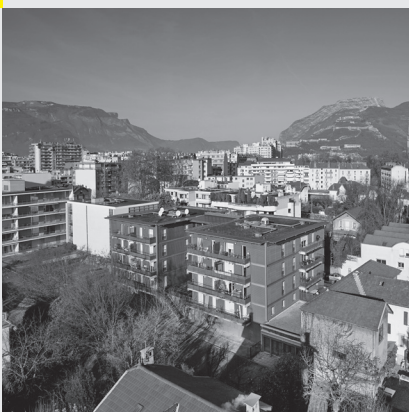


ACTES

Les Métropoles
et la controverse
du suffrage universel direct

UNE CAMPAGNE SUR UN PROGRAMME METROPOLITAIN QUI DONNE ENVIE D'ALLER VOTER ?

TROISIÈME CONTROVERSE À L'INITIATIVE
DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, DANS
LE CADRE DU 70ÈME ANNIVERSAIRE DE
SCIENCES PO GRENOBLE
MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

C2D.LAMETRO.FR

SOMMAIRE



1 - OUVERTURE

04



3 - THÉÂTRE FORUM :
UNE RÉUNION
ÉLECTORALE

20

27



6 - CLÔTURE

38

39

08



2 - DÉBAT À L'OXFORDIENNE:
VOTER OU NE PAS VOTER !



4 - LA PAROLE AUX ÉLU.ES



5 - LE POINT DE VUE
DE SIRIUS

35



7 - ANNEXES

I - OUVERTURE

Jean-Charles Froment,
Directeur de l'IEP Grenoble

Mmes et Mrs les élus, Mmes et Mrs, chers collègues, chères étudiantes et étudiants,

On le savait, mais cela se confirme toujours, le temps passe vite ! Il y a un an de cela, avec l'école d'hiver portée par Philippe Zittoun, s'engageait le cycle des manifestations, rencontres et temps festifs labellisés 70 ans de Sciences Po Grenoble, et déjà se profile 2019 avec cette dernière controverse qui clôt l'année 2018...

Alors rassurez-vous je ne vais pas faire une rétrospective de cette année car le nombre d'événements a été tel que cela nous occuperait une soirée complète. Il sera bientôt d'ailleurs temps de faire un retour sur cette année extrêmement riche qui, sous la conduite d'Alain Faure que je remercie ici, a mobilisé aussi bien nos personnels tant administratifs que d'enseignement et de recherche, que nos étudiantes et nos étudiants ainsi que nos partenaires dans un esprit de convivialité et de simplicité. Le collectif, le partage, mais aussi la capacité à se projeter dans l'avenir, tels étaient les maîtres mots de cette année de célébration des 70 ans. Car c'est bien un nouveau départ qu'il s'agissait d'engager, de penser à travers ses 70 ans. Non pas un retour en arrière, une nostalgie, une commémoration, même si bien évidemment l'IEP d'aujourd'hui n'est que le fruit de l'IEP d'hier et s'en nourrit et s'en nourrira encore, évidemment, incontestablement parce que cet héritage est ce qui fait ce que nous sommes. Mais parce l'année 2018 symbolise une nouvelle étape, décisive dans le développement d'un établissement comme le nôtre.

Ce nouveau bâtiment et l'architecture qui le caractérise de luminosité et d'ouverture, ce n'est pas seulement une évolution physique, c'est la condition d'une nouvelle ambition, d'un nouveau projet ; la reconfiguration du site et les débats sur l'université intégrée, malgré les difficultés qu'ils traduisent, les sensibilités différentes qu'ils incarnent, les risques ou les inquiétudes qu'ils suscitent, marquent aussi un renouveau de l'uni-

versité grenobloise fondé sur un projet collectif majeur et ambitieux ; l'attractivité de notre modèle qui, je le crois sincèrement, n'a jamais été aussi forte aussi bien en première année que dans nos spécialités de diplômés, en formation initiale ou en formation continue, en distanciel ou en présentiel ; mais c'est précisément parce que le modèle Sciences Po est un modèle de réussite qu'il doit être interrogé aujourd'hui pour l'être encore plus demain. Et comme l'année 2019 est, pour les établissements grenoblois, une année d'engagement du processus d'élaboration du contrat quinquennal 2021-2025, c'est aussi une belle occasion de poursuivre le débat lors des phases d'autoévaluation et d'évaluation.

Alors clore cette année des 70 ans par cette controverse ouverte par le Conseil de développement de la Métropole, après celles organisées en novembre 2017 à Eybens, et en mai 2018 déjà dans ces mêmes locaux, présente un caractère triplement symbolique. D'abord, parce qu'elle incarne bien cette idée que l'IEP et le devenir de l'IEP passent par son territoire et par les acteurs, dans leur diversité, qui l'animent. Je le répète toujours, la vocation d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche et de Sciences Po Grenoble en particulier est de vivre avec et dans son territoire, de ne jamais penser tant son enseignement que sa recherche dans une forme d'autonomie et de distanciation de l'environnement dans lequel il se déploie. Et le CDD incarne la représentation du territoire dans toute sa richesse et sa diversité. Ensuite parce que l'objet même de cette controverse, au-delà de son évidente actualité, s'inscrit bien dans cette réflexion prospective que j'évoquais tout à l'heure. Comment ré-enchanter et ré-inventer la politique pour re-créer les conditions de son appropriation citoyenne. Cela fait directement écho à l'une de nos priorités pour l'année 2019. L'année 2019 verra la naissance de la Fondation Sciences Po Grenoble et celle-ci place au cœur de ses préoccupations la question de la reconstruction des modes de citoyenneté, à travers notamment la mise en place d'un incubateur/générateur de

projets permettant de repenser aujourd'hui la question du vivre-ensemble dans le contexte du renforcement des fragmentations sociales ; enfin, parce que cette controverse le CDD a choisi de la faire animer par certains de nos étudiants ici placés en position active et je crois qu'il ne faut jamais oublier ce qui constitue la force de notre modèle à savoir un établissement dans lequel la place des étudiants et des étudiantes est centrale, pas seulement comme destinataires d'une prestation d'enseignement, mais bien comme acteurs d'un projet pédagogique et scientifique collectif. Cette identité elle a toujours été celle de l'IEP et devra continuer à l'être dans les années à venir, comme un fil conducteur entre toutes les générations. Dans un contexte où la question institutionnelle l'emporte bien souvent sur toute autre considération, ne l'oublions jamais.

Merci



LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT, ANIMATEUR DU DEBAT PUBLIC :

Marie-Christine Simiand

Je remercie Sciences Po Grenoble et Jean-Charles Froment, son directeur, de nous accueillir à nouveau pour cette troisième Controverse, qui clôture les manifestations qui ont marqué le 70e anniversaire de cet établissement universitaire.

Le Conseil de Développement de Grenoble Alpes Métropole se réjouit de ce solide partenariat.

Le thème de cette Controverse porte sur la campagne électorale des prochaines élections municipales qui devrait débattre des questions intercommunales et donner envie d'aller voter. Dans le dossier d'accueil, qui a été remis à l'entrée, vous trouverez la synthèse des actes de la première et de la deuxième controverse, la "Supplique de Sète" portée par les Conseils de Développement de Nantes et Grenoble. Elle fait suite à un Forum organisé lors des 12es rencontres de la Coordination Nationale des Conseils de Développement et propose trois recommandations pendant la campagne des municipales et après les élections. Vous trouverez aussi le point de vue du Nantais Gabriel Vitré sur les Conseils de Développement. Gabriel Vitré est l'une des personnalités de référence de la Coordination Nationale.

Pour cette troisième Controverse nous avons fait le choix de porter un regard décalé, très différent des deux précédentes controverses

En ouverture ce sont deux équipes d'étudiants du Master 1 Sciences de Gouvernement Comparées qui s'affronteront dans un débat à l'oxfordienne sur la question d'une élection municipale où on abordera les questions intercommunales et métropolitaines. "Oui j'irai voter" défendra l'une des deux équipes, "Non je n'en vois pas l'intérêt" argumentera l'autre.

Que Amélie, Aveline, Carolane, Félicien, Joséphine, Nasta, Pol, Théotime et Yasmine ainsi que leurs enseignants, Philippe Teillet et Alain Faure

soient remerciés pour leur engagement à nos côtés

Suivra une saynète de Théâtre Forum. Philippe Armand accompagnera cette réunion électorale inédite, puisqu'il s'agit d'un moment d'une campagne des municipales où on aborde les questions intercommunales : un sacré challenge relevé par les volontaires d'Unis Cité, accompagnés par quelques bénévoles du Conseil de Développement. Ils ont préalablement questionné d'autres volontaires sur leur perception de la Métropole. Nous remercions Myriam Zaghouane et Marion Pélissier qui ont accompagné, Christine, Marie, Mario et Lubin. Ces jeunes en service civique ont bénéficié d'une présentation en accéléré de ce qu'est la Métropole dont ils ont même découvert une dizaine de communes en un après-midi. C'était du "concentré métropolitain".

Les jeunes représenteront le public de cette réunion électorale. Bernadette, Caroline et Jacques, membres bénévoles du Conseil de développement, ont accepté de jouer le rôle des candidats et de se lancer dans cette aventure théâtralisée, ponctuée par les interpellations du public sollicité par Philippe Armand, qui a accompagné la rapide préparation de ce temps créatif. Les jeunes d'Unis Cité ont aussi interrogé d'autres jeunes volontaires sur leur perception de la Métropole, pour ce faire ils ont dû retransmettre des connaissances fraîchement acquises sur ce qu'est une Métropole.

Enfin je remercie les responsables de groupes politiques de la Métropole, ou leurs représentants qui répondront à la question : "Quelle place pour un programme métropolitain dans la prochaine campagne électorale ?"

L'ordre de passage sera tiré au sort juste avant la troisième partie de notre controverse. Chacun tirera un numéro, il y en a autant que de groupes présents.

**« LE THEME DE
CETTE CONTROVERSE
PORTE SUR
LA CAMPAGNE
ELECTORALE DES
PROCHAINES
ELECTIONS
MUNICIPALES QUI
DEVRAIT DEBATTRE
DES QUESTIONS
INTERCOMMUNALES
ET DONNER ENVIE
D'ALLER VOTER. »**

**« C'EST UNE
EXPERIENCE
NOUVELLE QUE NOUS
TENTONS,
LES JEUNES Y
JOUENT UNE PART
IMPORTANTE... »**

Par ordre alphabétique vous entendrez :
Le groupe Agir pour un développement intercommunal solidaire (ADIS), qui sera représenté par Françoise Cloteau

Le groupe Pour Une Agglomération Solidaire Ecologique et Citoyenne (PASC) sera représenté par Guillaume Lissy
Le groupe Rassemblement Citoyen Solidaire et Ecologiste (RCSE) sera représenté par Pierre Bejjaj
Le groupe Métropole d'Avenir sera représenté par Mohamed Gafsi.

Le représentant du groupe Indépendant de gauche qui devait intervenir s'est excusé car il a un empêchement.
Les groupes Communes Coopération et Citoyenneté, Non-inscrits et citoyenneté, Grenoble Métropole n'ont pas envoyé de représentant.

Comme cela a été annoncé à chacun des intervenants, nous avons choisi de ne pas ouvrir le débat après les interventions.

Nous terminerons par Alain Faure, politiste et chercheur à PACTE, qui donnera ses impressions sur l'ensemble de cette Controverse.

C'est une expérience nouvelle que nous tentons, les jeunes y jouent une part importante.
Nous essaierons d'en tirer des propositions pour plus de démocratie et moins d'opacité au niveau intercommunal.
Pour les débats nous maintiendrons la règle des deux premières controverses : des interventions ne dépassant pas 3 minutes pour qu'un maximum de personnes puisse prendre la parole.
A vous Amélie, Aveline, Carolane, Félicien, Joséphine, Nasta, Pol, Théotime et Yasmine ●



2 - DEBAT A L'OXFORDIENNE : VOTER OU NE PAS VOTER !

Le citoyen Pol, président de l'assemblée, introduit le débat

Citoyen Pol

Tout d'abord, une courte vidéo va en poser les termes

Suffrage universel direct, échelon métropolitain, une campagne qui donne envie d'aller voter... On a vu avec la vidéo que ces notions créent du débat, des polémiques, voire des confusions chez nos concitoyens.

Il faut revenir aux textes : que disent-ils sur le suffrage universel direct pour les Métropoles ? La loi MAPTAM de 2014 prévoit une élection selon ce mode dès 2020. Mais les modalités ne sont pas encore précisées et les acteurs plutôt réticents. Le Sénat n'en veut pas et propose de conserver le fléchage actuel. Le gouvernement ne semble pas pressé de la mettre en place, d'autant moins dans la situation actuelle (gilets jaunes), et les Métropoles semblent en avoir fait leur deuil. La question posée ce soir reste cependant très pertinente.

Avant de commencer ce débat dit à l'oxfordienne, il convient d'en définir les règles :

- Ne pas interrompre celui ou celle qui parle
- Montrer son approbation (ce qui ne veut pas dire accord) à la qualité de l'argument.

Laissons maintenant nous éblouir et nous éclairer les oratrices et orateurs.

Le citoyen Pol passe successivement la parole aux intervenant.es : à gauche de la photo, celles et ceux qui défendent le vote, à droite, celles et ceux qui le contrent. Les prises de parole se font alternativement entre les pour et les contre.



« LA LOI MAPTAM DE 2014 PREVOIT UNE ELECTION SELON CE MODE DES 2020. »

Citoyenne Amélie

La Métropole, cet outil de gouvernance des grandes aires urbaines, exerce de plein droit un certain nombre de compétences en lieu et place des communes, du département, de la région. Or, ces collectivités sont considérées comme politiques : elles sont relatives à l'organisation, à l'exercice du pouvoir sur leur territoire donné. Il n'en est pas autrement pour la Métropole. Il s'agit d'un objet politique et en ce sens il paraît logique d'élire ses conseillers au suffrage universel direct. En effet la Métropole n'est pas seulement un objet technique à la main des élus, c'est un objet politique que les habitants doivent appréhender.

C'est en élisant les élus métropolitains au suffrage universel direct qu'ils devront rendre des comptes à leurs électeurs. Cela amènera une certaine transparence des actions des conseillers, et donc de la Métropole elle-même. Les candidats feraient alors campagne pour défendre un projet métropolitain, les citoyens se saisiraient vraiment des enjeux de leur territoire, à travers des débats lors d'une campagne métropolitaine. Les conseillers devront donc s'assurer également de la mise en œuvre de ce projet, sans quoi ils perdront la confiance des électeurs.

C'est pour cela que je vous dis aujourd'hui que moi j'irais voter. Oui moi, citoyenne Amélie, j'irais voter pour notre Métropole parce que je crois en la démocratie, en notre démocratie. Elle est certes encore perfectible comme de récents événements nous l'ont montré, néanmoins oui personnellement j'irais voter pour élire mes conseillers métropolitains car je ne laisserais personne d'autre les choisir pour moi indirectement

**« IL S'AGIT
D'UN OBJET
POLITIQUE ET EN
CE SENS IL PARAÎT
LOGIQUE
D'ÉLIRE SES
CONSEILLERS
AU SUFFRAGE
UNIVERSEL DIRECT. »**

Citoyenne Joséphine

Une réforme du mode de scrutin de l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct risque de saper le rôle majeur de démocratie de proximité joué par les maires.

A l'heure actuelle, le mode de scrutin par fléchage instaure un lien entre le mandat métropolitain et le mandat local. En passant au suffrage universel direct, une dissociation nette s'opèrerait entre les deux, puisque les conseillers métropolitains ne seraient plus forcément des élus municipaux. Cette déconnexion risque de fragiliser la représentation des citoyens, et entrave la démocratie de proximité, dont les maires sont les acteurs centraux. A terme, cela pose le risque de disparition de la figure du maire et des communes. Or, le maire reste la personnalité politique préférée pour 70% des Français, qui plébiscitent l'échelon municipal. Déjà au 19ème siècle, Tocqueville rappelait le rôle essentiel des communes, cellules de bases de la démocratie de proximité. Les évolutions législatives et juridiques française ont par ailleurs consacré cet intermédiaire en renforçant, dans le temps, l'échelon communal et les prérogatives du maire. Dans une période politique instable, marquée par la méfiance, le désaveu et le rejet des citoyens envers la politique et ses représentants, couper l'unique lien solide restant est impensable. Bien qu'il soit aisé de railler le pouvoir communal, il serait dangereux de balayer d'un revers de main le fait qu'il représente l'échelon le plus proche des français, des citoyens qui le juge rassurant au regard d'autorités lointaines plus complexes et déconnectées de leurs attentes. La commune est le lieu premier d'exercice de

la citoyenneté, des droits et devoirs de chaque citoyen. Amoindrir la démocratie de proximité, c'est abaisser la représentation des intérêts des citoyens au plus proche de leur quotidien. La solution pour accroître la démocratie ne réside donc pas dans une réforme du mode de scrutin des conseillers métropolitains, mais au contraire dans l'amélioration significative de la représentativité des citoyens. A l'heure actuelle dans les villages, on compte un élu par famille. C'est un élu pour 1000 habitants dans les grandes villes. L'on perçoit donc ce fossé de représentativité qu'il s'agit de combler. Pour ce faire, le sociologue Jean Viard propose notamment de créer des mairies de secteurs dans les grandes métropoles, qui siègeraient au conseil métropolitain ce qui permettraient aux élus municipaux de dialoguer directement avec le président de la métropole, et de mieux porter les intérêts des citoyens. C'est en conservant l'ancrage du maire au conseil métropolitain et dans toutes les instances décisionnelles que l'on renforce la démocratie de proximité. Pas en l'éloignant.

**« CETTE
DECONNEXION
RISQUE DE
FRAGILISER LA
REPRESENTATION
DES CITOYENS,
ET ENTRAVE LA
DEMOCRATIE DE
PROXIMITE,
DONT LES MAIRES
SONT LES ACTEURS
CENTRAUX. »**

Citoyenne Carolane

Élire au SUD les conseillers de la Métropole permettrait de sensibiliser et d'intégrer les citoyens des communes à une politique à plus grande échelle et de les mobiliser en plus grand nombre sur des sujets divers, des revendications à dimensions sociales, environnementales, politiques ou culturelles... Les gilets jaunes sont un exemple du ras le bol, du manque de transparence et d'un besoin d'intégrer plus directement les citoyens à la politique.

Il est plus simple de faire entendre sa voix lorsque l'on forme un groupe, lorsque l'on sort de l'action individuelle. Le SUD permettrait à des gens de communes différentes de se rassembler et d'augmenter leur chance de voir leur problème mis à l'agenda de la Métropole, cela supprime le filtre de la commune, on peut directement accéder à la Métropole.

En effet, une problématique est rarement attachée à une ville mais généralement aux villes alentours : l'augmentation des loyers en ville aura forcément un impact sur les villes alentours, la pollution ne s'arrête pas aux frontières d'une ville non plus. Il est donc intéressant de s'unir entre habitants de villes limitrophes.

On peut avoir une certaine préférence pour un candidat ou une candidate parce que ses projets au niveau local nous paraissent en adéquation avec les besoins. Cependant, à plus grande échelle le candidat peut ne pas nous convenir ni sa couleur politique.

Les enjeux ne sont pas les mêmes. Et on peut très bien le voir au niveau d'une commune et au niveau national. Tout le monde n'est pas fixé sur un parti, mais sur des idées, des projets d'un candidat ou d'une candidate. Au niveau de la commune il y a un rapport direct avec les citoyens ce qui n'est pas forcément le cas à plus grande échelle.

**« TOUT LE MONDE
N'EST PAS FIXE
SUR UN PARTI, MAIS
SUR DES IDÉES, DES
PROJETS D'UN
CANDIDAT OU D'UNE
CANDIDATE. »**

Citoyen Théotime

**« LES RESSOURCES
BUDGETAIRES
RÉUNIES
SOUS LA BANNIÈRE
DE LA MÉTROPOLE
VONT ESSENTIEL-
LEMENT
ALLER EN DIRECTION
DE LA VILLE
« NOYAU » »**

Avant d'étudier les avantages et les inconvénients de l'application du suffrage universel direct sur la politique de la Métropole j'aimerais revenir sur deux points :

La répartition confuse des compétences entre échelons territoriaux, le fameux millefeuille territorial. La Loi MAPTAM édicte la répartition des compétences entre les départements, les régions et les nouvelles intercommunalités : ces dernières s'approprient les compétences des communes qui la composent afin de permettre une action plus globale. Néanmoins, sauf délégation de la part des départements et régions, elles restent diminuées dans leur action car elles ne disposent pas de prérogatives plus élargies leur permettant de mener une vraie politique de développement.

On constate également une politique de développement essentiellement axée vers le centre métropolitain et ce, au détriment des villes périphériques. Les ressources budgétaires réunies sous la bannière de la métropole vont essentiellement aller en direction de la ville « noyau » : les politiques publiques sont donc majoritairement mises en place par les élus du centre métropolitain pour les habitants du centre métropolitain. Cette inégalité géographique va pousser certaines périphéries à se regrouper derrière des syndicats afin d'avoir une voix forte dans la gestion politique de l'intercommunalité, rendant encore plus complexe le schéma de gouvernance.

L'instauration du suffrage universel direct pour la désignation des conseillers métropolitains reviendrait à légitimer d'avantage ce modèle de gouvernance bancaire : des compétences de développement relativement faibles mais qui affaiblissent tout de même certaines communes. Selon moi, la mise en place du SUD interroge le schéma de gouvernance de l'intercommunalité. Avant d'instaurer cet outil de « légitimation » il est absolument nécessaire de revoir l'organisation politique de la métropole.

Alors comment donner envie aux citoyens d'aller voter pour un projet métropolitain ? Vous êtes des technocrates avant d'être de véritables stratèges : vous nous parlez de tri des déchets quand on vous parle de développement, vous évoquez les réseaux de tram quand on pose la question d'une véritable transition écologique, vous avez le mot dynamisme à la bouche lorsqu'on déplore l'injustice géographique. Vous cherchez à bâtir une intercommunalité globale alors qu'on a besoin d'une collectivité territoriale. Votre stratégie c'est votre réélection et celles de vos amis, et non l'intérêt général ! Alors continuez à vous cantonner à la contrainte de sentier par peur de brusquer la population, les citoyens découvriront tôt ou tard votre petit tour de magie administratif. Fossoyeurs de la modernité !!!

¹ http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i1172.asp#P4128_252384

² <http://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/taxe-d-habitation-la-liste-des-grandes-villes-qui-augmentent-leur-taux-11-10-2018-7916832.php>

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2554860#consulter>

Citoyenne Aveline

Permettez-moi de bien vouloir répondre à Monsieur. Vous faites référence au millefeuille territorial français, qui rappelons-le, vous omettez de le dire, caractérise l'enchevêtrement des compétences des collectivités territoriales et, par la même occasion, la complexification fiscale de leurs systèmes économiques respectifs, comme le disait tout à l'heure Amélie. Puis vous nous parlez des compétences des EPCI, comme quoi ces derniers limiteraient le champ d'action des communes d'une agglomération pour octroyer les ressources budgétaires récoltées à la ville-centre. Mais laissez-moi donc vous informer que vos propos se contredisent : d'un point de vue économique, ce que vous dites constitue un non-sens !

En effet, d'un point de vue essentiellement fiscal, donc dans l'intérêt des habitants de la métropole, le développement des intercommunalités ainsi que le développement de politiques publiques menées par la métropole, permet de limiter les externalités négatives générées par la concurrence fiscale qui s'opèrent entre les communes d'une agglomération, telle que l'inflation fiscale, qui, sur le long terme fait augmenter les taux d'imposition : l'exemple de la fameuse taxe d'habitation qui devait être baissée de 30% ne l'a pas été pour toutes les communes, car avec la baisse des dotations de l'Etat, plus de 24 200 communes ont conservé cette année le même taux qu'en 2017, 5 680 communes ont, elles, augmenté leur taux pour 2018, comme c'est le cas à Sassenage, avec un taux augmenté de près de 12% .

Cette hausse souligne le manque de ressources de ces communes face à la baisse des dotations de l'état pour assurer leur bon fonctionnement. Ces dernières peinent à faire leurs économies d'échelle et à mobiliser les ressources économiques suffisantes pour répondre aux besoins du développement urbain d'aujourd'hui. En effet, on ne peut passer à côté du rôle grandissant des métropoles : en 2017, la population française qui avoisinait les 67 millions d'habitants, n'en regroupait pas moins de 65 millions dans les métropoles du territoire selon l'INSEE . Comment financer les logements et les départs à l'étranger d'une

agglomération sans une métropole qui élabore un budget global comme c'est le cas à Grenoble ? Comment gérer la question des transports entre les communes périphériques et la ville centre sans métropole ? En termes économiques, il y aurait des effets de débordement considérables que la ville-centre se devrait de couvrir, telle que la gestion des déchets et de l'eau. Car oui, Monsieur, la zone de consommation d'un bien ne correspond pas forcément à celle pour laquelle les contribuables paient : combien de personnes viennent travailler à Grenoble et ne paient pas les impôts de la ville-centre ? On ne va pas évincer ces personnes, et inversement, on ne va pas non plus augmenter les impôts des habitants du centre-ville pour des services qu'ils partagent avec d'autres. Je pense notamment à l'hôpital de la Tronche, aux établissements universitaires de Saint-Martin-d'Hères, aux bibliothèques du centre-ville grenoblois, ou encore à l'usine d'incinération. Toutes ces infrastructures ne sont pas exclusivement financées par les habitants de la commune où sont implantées ces infrastructures, car elles sont aussi utilisées par les habitants des communes voisines. Cet ensemble de biens publics, cette offre d'infrastructures, ne peuvent être économiquement gérés sans une métropole qui vienne coordonner tout cela.

Par conséquent il paraît aberrant de ne pas tenir compte du rôle socio-économique que jouent désormais ces territoires. Comment diable voulez-vous que les communes d'un espace urbain agissent séparément les unes des autres alors qu'elles forment un tout, aussi bien compte tenu de leur histoire culturelle, que des projets environnementaux, sociaux et économiques auxquels elles doivent prendre part ? Il n'est pas ici question de projets à teneur exclusivement technocratique et ambitieuse comme vous nous en accusez, mais bien d'une analyse positive de faits réels auxquels les conseillers métropolitains doivent être en mesure de répondre. Les citoyens ont le droit d'obtenir un poids démocratique plus important en pouvant élire directement, au suffrage universel direct, après une campagne électorale dédiée, leurs conseillers métropolitains qui gèrent ces 65 millions de Français vivant en métropole.

**« PAR CONSÉQUENT
IL PARAÎT ABERRANT
DE NE PAS TENIR
COMPTE DU RÔLE
SOCIO-ÉCONOMIQUE
QUE JOUENT
DÉSORMAIS CES
TERRITOIRES. »**

Citoyen Nasta

Une métropole démocratique pour mutualiser les dépenses ?

Citoyenne Aveline, vous nous parlez de théories économiques mais dans le vrai monde, quels résultats pour les intercommunalités au niveau financier ? Rien, pas d'économies d'échelle et une simple et faible diminution des dépenses communales.

Paver la France de nouvelles institutions soi-disant vertueuses est inutile quand on regarde en arrière : 50 ans de réformes successives qui n'ont eu d'autre effet que d'éloigner les institutions des préoccupations des citoyens

Regardez : la course au gigantisme contre la localité. Stades géants, piscines olympiques, de grandes infrastructures pour attirer de nouveaux habitants en oubliant les "déjà-là".

À quoi bon construire un stade de 30000 places quand les terrains d'entraînement pour les jeunes sont insuffisants ?

Combien de piscines olympiques resteront désespérément vides ?

Combien de grandes écoles seront rénovées par les métropoles alors que les écoles primaires sont sous-dotées ?

Les économies ne sont tout simplement pas là car nous bradons les territoires pour séduire des classes supérieures

Pire, toute critique à l'égard des institutions métropolitaines est rejetée en prétextant la soi-disant complexité propre à cette organisation

Comment donner envie à nos concitoyens d'aller voter avec ces discours de grande technicité ?

Ces discours n'ont aucun écho aux oreilles de

nos concitoyens qui luttent pour leur dignité sur les ronds-points. On divague sur d'hypothétiques économies d'échelle quand ils parlent de fins de mois. On leur parle de démocratie alors qu'ils sont constamment méprisés. On leur parle de vote quand ils ne sont pas écoutés ou représentés.

Sans cesse évincés des villes centre qui s'embourgeoisent, ils ont besoin d'élus qui connaissent leurs problématiques. Qui défendra leurs intérêts quand les institutions métropolitaines ne seront composées que d'élus de centre-ville ?

Quand je vois ça, je ne peux être que contre le SUD à l'échelon métropolitain. Il n'apportera rien hormis renforcer le brouillage institutionnel sur lequel tant d'hommes politiques prospèrent.

Il ne créera aucune adhésion citoyenne car les élus la sabotent et confisqueront la soi-disant démocratie locale

**« ON LEUR PARLE DE
DEMOCRATIE ALORS
QU'ILS SONT
CONSTAMMENT
MEPRISES. »**

Citoyen Félicien

Je vous remercie, citoyen Pol, de me laisser la parole au cours de ce débat plus qu'intéressant. Je ne vais pas rajouter un nouvel argument, puisque les citoyennes Amélie, Carolane et Aveline ont très bien détaillé leur propos.

Ce que j'observe aujourd'hui, c'est que nous voulons répondre à une attente et qu'en face, nous avons une opposition frontale qui ne propose rien au final. On s'est critiqué avec des arguments relativement fallacieux, parfois insultants. Quitte à se défendre, autant mettre en avant nos propres propositions.

Le citoyen Théotime nous lance l'invective de « technocrates ! », sans avoir précisé au préalable que la Métropole est un objet autant politique que technique. Comment éviter la technique dans la Métropole, comment la faire fonctionner, avancer, sans mobiliser des techniques ? Je ne sais pas. J'aimerais revenir sur ce point, et je vous cite quand vous dites : « Quand vous parlez de compétences de la Métropole, vous parlez de tri des déchets ... ». Vous le dites de façon méprisante alors que c'est quelque chose qui touche à la vie de tous les jours des habitants. C'est une problématique englobante et vous la visez comme une « occupation », un « truc » dont vous ne voudriez pas vous mêler parce que vous, vous pensez au-delà de ça !

Les politiques publiques au niveau territorial ne sont pas vraiment votre domaine...c'est la manière dont je l'interprète !

Ensuite, vous dites : « l'échelon métropolitain est confus, on ne comprend pas, on ne sait pas pour qui on vote ». Mais qui veut une élection confuse ? On l'a vu au début, dans la vidéo, les gens ne savent pas pourquoi ils votent, même s'ils vont voter ; ils ne savent pas comment sont élus les conseillers métropolitains, comment est faite la politique à ce niveau-là. Et vous voulez continuer

avec ce système ? Quelle meilleure façon de responsabiliser les gens que de les faire voter directement, de leur proposer une campagne politique, une campagne sur des objectifs et des intentions ?

Je ne comprends pas vos propos et je trouve que vous vous contredisez souvent sur cette idée d'échelon flou. Vous critiquez le millefeuille actuel, mais j'entends aussi se contredire la citoyenne Joséphine qui dit : « Pas d'élection au suffrage universel direct mais créons des élus de secteur dans les communes ». Alors, divisons encore ? Je n'ai pas compris l'intérêt de se contredire à ce point et je pense que l'assemblée l'a saisi, surtout lorsqu'on se fait opposer l'argument : « Cela a toujours été comme ça, alors pourquoi changer ? ». Cet argument de qualité sera relevé par tout le monde et sera porté à votre plus grand crédit ! Pour finir, ce qui m'énerve, c'est qu'on travaille vraiment, on a des propositions et qu'en face, finalement, on a ce genre de bassesse (interruption sur comportement...). Je vous invite à nous respecter et à respecter le travail que nous faisons, alors que je n'ai pas entendu dans vos propos propositions ou choses constructives. Ce que j'espère pour l'avenir, c'est que nous puissions travailler tous ensemble sur un projet intéressant, sans avoir toujours des personnes telles que vous qui nous mettent des bâtons dans les roues. Mais je reste très ouvert à discuter avec vous. Construire ensemble, c'est échanger et échanger sans se taper dessus !

Je vous remercie.

**« LES GENS NE
SAVENT PAS
POURQUOI ILS
VOTENT, MEME S'ILS
VONT VOTER. »**

Citoyenne Yasmine

Citoyen Félicien, excusez-moi de vous dire qu'à vous entendre parler avec autant de violence, je n'irais pas voter. Vous souhaitez des propositions ? Permettez-moi, au même titre que vous, vis-à-vis de mon collègue, de revenir sur ce que vous venez de souligner.

Je suis d'accord que vous veuillez impliquer les citoyens, je suis tout autant d'accord sur le fait que ces derniers auront un pouvoir ainsi qu'un droit de décision sur l'avenir de leurs métropoles. Certes, ils seront décideurs aujourd'hui, mais qu'en sera-t-il après les élections ? Ces Français qui, pour la majorité, sont très attachés à leurs communes, comprendront tôt ou tard, qu'à terme, celles-ci disparaîtront. Ces français savent-ils que cette disposition, que vous souhaitez mettre en place n'est rien d'autre en réalité, qu'une bombe à retardement ?

Mesdames et Messieurs, nous le savons, et pourtant ces personnes semblent l'oublier. Laissez-moi donc vous rappeler que le fléchage est déjà une forme de suffrage universel direct. Et changer ce mode d'élection entraînera sans aucun doute, une déstabilisation totale de la sphère politique de notre pays.

Pourtant, on sait tous que la volonté de stabilité est, dans son essence même, l'enjeu majeur du mode d'élection des conseillers métropolitains.

Vous parlez de fiscalité, OUI ! Vous parlez d'économie, OUI ! Mais recentrons-nous au cœur de la controverse qui nous emmène à débattre ce soir.

Vous conviendrez avec moi, que sur le plan de la méthode, les prochaines élections municipales doivent se tenir dans 2 ans, soit en mars 2020. Or si je ne m'abuse, « par tradition républicaine », le mode de scrutin ne doit pas être modifié dans les 12 mois précédant une élection. Nous sommes déjà en décembre 2018 et vous ne nous dites rien de clair.

Vous ne nous expliquez rien et ne donnez pas au peuple cette envie de voter pour vous. Et d'ailleurs, si nous allions voter, avec le ton que vous prenez en vous adressant à un citoyen qui vous exprime son désaccord, qui dit que vous m'écouteriez après les élections ? Serez-vous en mesure de vous attarder sur nos préoccupations ? Nous sommes en décembre 2018, et aucun consensus n'est établi, Mesdames et Messieurs, aucune réforme concrète n'a jusqu'ici été mise en place. Supposons d'ailleurs que vous trouviez une solution, si jamais vous réussissiez à la modifier, vous conviendrez avec moi que cette modification ne se fera sans aucun doute qu'à la hâte.

Et vous vous permettez à ce jour, de vouloir nous faire croire aux aspects positifs de ce sujet ? Chers décideurs, respectez-nous ! Respectez les vaillants amoureux de la République que nous sommes. Les français ont aujourd'hui d'autres revendications plus importantes que celle d'une nouvelle réforme : je fais référence à la hausse des dépenses publiques, à la hausse des taxes, au chômage, le problème des Sans domicile fixe, le prix du gaz, de l'électricité, la limitation des loyers, les impôts sur le revenu progressif, et j'en passe.

**« LAISSEZ-MOI
DONC VOUS
RAPPELER QUE
LE FLECHAGE EST
DEJA UNE FORME
DE SUFFRAGE
UNIVERSEL DIRECT. »**

Alain Faure

Citoyen Pol, votre rôle n'est pas terminé puisque nous allons consacrer un court moment pour poursuivre ce débat. Plusieurs personnes ont réagi et il semble que beaucoup de citoyens pourraient prendre la parole.

Jean-Charles Froment parlait de ce cycle des 70 ans de Sciences Po et de ce nouveau bâtiment. On va peut-être baptiser cet amphi, qui n'est que l'amphi F, « le Rond-point de l'amphi F », avec l'esprit qui souffle dans ces échanges et qu'il faut entretenir. Continuons donc dans ce format et sur les points qui vous bousculent le plus pendant un temps court

La parole est à la salle





Verbatim des interventions

« POUR UN SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT (SUD) POUR L'ELECTION DES CONSEILLERS METROPOLITAINS EN 2026, LE DEBAT DOIT ETRE INSTAURE DES MAINTENANT. »

- Si vous ne vous occupez pas de politique, la politique continuera à s'occuper de vous ! Voter est donc indispensable.
- La Métropole, échelon pertinent pour agir sur les politiques locales. Construire une culture politique à cet échelon et donc débattre de programmes. Pour un suffrage universel direct (SUD) pour l'élection des conseillers métropolitains en 2026, le débat doit être instauré dès maintenant.
- Le SUD pour les Métropoles et pour les grandes Communautés d'agglomérations mais pas pour tout le monde ?
- Le SUD pour toutes les intercommunalités, qui sont passées à une intercommunalité de projet et pas seulement de services. Donc un programme à soumettre à l'approbation des citoyens alors qu'aujourd'hui on discute du projet de territoire après l'élection !
- Faire de la vraie démocratie et ne pas seulement élire d'autres représentants.
- Est-ce que l'élu considère que le pouvoir qui lui est donné par l'élection est absolu ou délégué ? Il est normal que les citoyens discutent entre deux élections.
- Réenchanter la politique ? Parler des avantages de la Métropole dans les transports en commun, au café, partout où se font des rencontres.
- On oublie la fraternité de notre devise, la retrouver permettrait de résoudre bien des problèmes.
- On est fort ensemble ; la considération réciproque [entre élus et citoyens] fait un projet réaliste. ●



3 - THEATRE FORUM : UNE REUNION ELECTORALE

Philippe ARMAND,
3pH-Petits Pas pour l'Homme

Propose de vivre un Théâtre-Forum un peu particulier. Pourquoi forum ? Parce que discussion, échanges, débat, confrontation de points de vue, d'idées. Pourquoi théâtre ? Parce qu'on va le jouer ! Pourquoi particulier ? « Généralement on se base sur des situations très concrètes, du quotidien que l'on traverse, que l'on vit chaque jour. Là, pour animer cette séquence, on s'est trituré le cerveau, pour imaginer la future campagne municipale »

Les personnages :

Ils sont sept : Christine, Lubin, Mario, et Marie sont des jeunes en service civique à Unis Cité. Pour la saynète ils joueront le rôle de Lucie, étudiante, Marc artisan, Gérard père de famille, Carole retraitée, venus pour interpeller les candidats. Caroline, Bernadette et Jacques sont membres du Conseil de développement. Ils joueront les candidats à l'élection.

Le titre de cette saynète :

répond à la question : « comment faire pour mieux articuler échelon local, échelon intercommunal, échelon métropolitain »
Ça dure 5 minutes. ●



« COMMENT FAIRE
POUR
MIEUX ARTICULER
ECHELON LOCAL,
ECHELON INTERCOM-
MUNAL, ECHELON
METROPOLITAIN. »

LA SAYNÈTE

Candidate Claire : Nous avons organisé cette réunion ce soir parce que nous nous présentons aux prochaines élections municipales et nous sommes heureux de vous accueillir. Vous avez connaissance de notre programme et vous avez certainement des questions et nous vous invitons à les poser. Sans plus attendre, nous vous écoutons

Gérard, père de famille : J'ai récemment participé à une réunion organisée par la Metro, sur le réaménagement d'un carrefour quelque peu compliqué sur lequel débouche 6 rues étroites empruntées par des enfants ou des ados qui vont à l'école et de nombreux piétons qui habitent ou travaillent dans le quartier. Il y a plusieurs lignes de bus et de la circulation automobile par moments très intense, sans parler des vélos. On nous avertit que les feux de passage vont être supprimés pour laisser la place à un ralentisseur central. Vous imaginez le carnage possible !



Candidate Céline : j'ai vu le schéma d'aménagement et je vous avoue que je n'ai pas relevé cette question des feux... Quoi qu'il en soit, de mémoire, je crois que ça existe dans d'autres pays : Suède, Finlande et je pense que les citoyens sauront s'adapter à cette situation ; je pense que les comportements évoluent.

Lucie, étudiante : Comment allez-vous faire pour faire entendre notre voix ?

Candidat Albert : Une autre question, peut-être ? (Rires dans la salle)

Gérard, Artisan : excusez-moi je viens d'entendre parler de la Métropole. Je n'y comprends rien, c'est quoi ? C'est comme la Metro ? Je suis allé chercher des infos en mairie je n'ai pas pu comprendre ce que c'était. Pouvez-vous m'éclairer pour comprendre ce que c'est que la Métropole ?

Candidate Claire : Oui, c'est vraiment une question très importante. Si je suis élue, je siégerai au conseil métropolitain. Je serai moi-même néophyte et j'aurais besoin d'un temps de formation. La question ça va être d'apprendre à partager nos connaissances, d'apprendre à relayer les choses qui se passent à ce niveau-là et d'apprendre à anticiper pour que les habitants de la commune ne se sentent pas complètement perdus par rapport à ce qu'ils vivent, certes en permanence, mais dont ils ne comprennent pas les tenants et aboutissants. Ce que je peux vous dire par rapport à ça, c'est que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour que les choses bougent dans le sens d'une meilleure connaissance.

Lucie : Merci de cette réponse. J'ai une autre question plus concrète. J'ai vu votre programme. Et j'ai vu que vous portez une forte dimension écologique, c'est très important à l'heure d'aujourd'hui. Or on est beaucoup à devoir utiliser la voiture et la grosse question est celle de la pollution de l'air, du coût de la consommation d'énergie pour tous les citoyens. Le développement du réseau de transports en commun et notamment la gratuité que vous portez dans votre programme, c'est très intéressant, j'ai vu ça dans d'autres programmes. Comment comptez-vous le mettre en place, parce que ce n'est pas juste dans notre commune ?

Candidate Claire : Il est vrai que cette question de la gratuité est un axe très fort de notre programme. Ceci étant dit l'organisation des transports en commun n'est pas du ressort de la commune, c'est celui du SMTC, qui lui-même est financé par la Metro et le Conseil départemental, et par des entreprises aussi. Ce qui veut dire que notre axe, nous devons le négocier (si nous sommes élus !). Nous ne pouvons pas dire, en claquant des doigts, demain vous aurez les transports en commun gratuits. Cela il faut en être très conscient. Trop facile de faire la promesse et ensuite dire ce n'est pas possible. Ce que je peux vous dire c'est que nous porterons très fortement cette proposition au niveau du conseil métropolitain. Mais il faudra du temps car il faudra que le conseil métropolitain se mette en place après les élections municipales, ce qui n'est pas immédiat non plus. Je ne peux pas vous en dire plus pour le moment, il n'y a pas de date possible à avancer.

Lucie : OK. Vous portez quelque chose dont vous n'avez pas la compétence. Ce n'est donc pas demain la veille qu'on va le voir. (Rires)

« TROP FACILE DE FAIRE LA PROMESSE ET ENSUITE DIRE CE N'EST PAS POSSIBLE. »

Candidat Albert : Il est vrai que le transfert de compétences au niveau des différentes instances fait que nous ne maîtrisons pas le budget du transport, au niveau communal. Nous devons porter notre réflexion et les projets pour les citoyens sur les déplacements urbains. En ce qui concerne la gratuité, vous comprenez bien que pour une commune il est impossible aujourd'hui de prendre une décision sur ce sujet. Il y a bien sûr un dossier que nous défendrons. Et nous irons auprès des représentants de ces communes pour faire comprendre qu'il est très important de baisser ces prix de façon que les citoyens puissent utiliser plus fréquemment les transports en commun, tram, bus ou autres.

Carole, retraitée : Je suis une adhérente assidue de la bibliothèque et j'ai lu presque l'ensemble des ouvrages de la bibliothèque. Vous savez quand on est à la retraite, on a du temps pour ça (rires). Je sais que la bibliothèque de la commune voisine a un rayon assez bien fourni et j'aimerais savoir si, avec ma carte actuelle de bibliothèque, je peux emprunter des livres là-bas, sans payer plus.

Candidate Céline : (ton un peu embarrassé) C'est une question intéressante. La bibliothèque c'est de notre domaine. En plus, comme vous l'avez vu dans notre programme on a un vrai projet pour la culture. La place de ce projet -je me tourne vers la maire, enfin la future maire-, (rires) c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Imaginer cette mutualisation, pourquoi pas...pourquoi pas ? On espère que ça n'influencera pas notre projet de budget au niveau communal.

Candidat Albert : C'est du pouvoir de notre commune de convaincre l'ensemble des communes les plus proches pour qu'on puisse créer un label au niveau de la culture. Il est évident que cette compétence nous voulons la sauvegarder vis à vis de nos communes. ●



INTERVENTIONS DANS LA SALLE APRES LA SAYNETE

AUTOUR DE L'IMAGE DE L'ELU

« Dans une réunion pour des municipales, les élus nous parlent des sujets qui les concernent et après on intervient »

« Les élus mentent un peu plus, normalement »

« Des élus locaux qui n'ont pas de réponse, c'est très possible mais qu'ils puissent le dire, ce n'est pas vrai, c'est très délicat face à des gens. Mais il y a aussi très souvent des élus et principalement des élus locaux qui sont très investis dans leurs communes et qui ont travaillé des dossiers »

« L'élue peut être porte-parole, d'une parole de citoyen »

LES ÉCUEILS DANS LESQUELS IL NE FAUT PAS TOMBER

« L'absence de projet cohérent à l'échelle des élus fait qu'il n'y a pas de cohérence dans la parole »

« Je pense que cela met en avant le fait que s'il n'y a pas de projets sur ces compétences au niveau intercommunal, s'il n'y a pas de représentant sur cette compétence, ça ne marche pas. Ça met en évidence qu'il faut une campagne métropolitaine, un projet métropolitain, et que les élus qu'on va élire, soit directement, soit par système de fléchage, soient porteurs d'un projet global. »

LE MANQUE DE CONVICTION

« Si je suis élue... je ferais ...mais avant d'être élue, il faut d'abord convaincre. Aujourd'hui on est dans une situation où des gens ont besoin de vraies réponses. Et là on ne sent pas de conviction, on ne sent pas de projets bien définis. Est-ce que les citoyens seraient convaincus ou enchantés ? Ce n'est pas évident. »

LE MANQUE DE PÉDAGOGIE

« Dans la saynète, je crois que les réponses manquaient beaucoup de pédagogie sur le partage des compétences : on avait l'impression d'une équipe complètement nouvelle qui ne connaît pas les affaires communales, qui certes a des idées, ils ont un projet culturel mais ils ne remontent pas au fond de leur programme pour les faire passer, ils répondent sur des sollicitations précises un petit peu comme sur un catalogue ; Alors qu'il aurait fallu remonter à la nécessité de prendre tel ou tel parti pour telle ou telle chose... »

« Sur la pédagogie, on est plusieurs à vouloir réagir. L'expérience qu'on peut avoir en tant qu'élue communal, avant de devenir intercommunales, c'est que la plupart des questions qui sont posées en réunion publique ont toujours un trait Métropolitain ; et systématiquement on est toujours en train d'expliquer ce que c'est que la Metro, pourquoi on n'est pas directement décisionnaire. »

« ÇA MET EN ÉVIDENCE QU'IL FAUT UNE CAMPAGNE METROPOLITAINE, UN PROJET METROPOLITAINE, ET QUE LES ÉLUS QU'ON VA ÉLIRE, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR SYSTÈME DE FLECHAGE, SOIENT PORTEURS D'UN PROJET GLOBAL. »

MALGRE LA COMPLEXITE, COMMENT ARTICULER ELECTIONS MUNICIPALES ET ELECTIONS METROPOLITAINES ?

LA COMPLEXITE, ET LES REMEDES POSSIBLES.

LA COMPLEXITE

« Il y a deux choses, les compétences inter-communales dans la sphère métropolitaine et les compétences entre 2 communes voisines comme sur le sujet des bibliothèques Ce sont deux manières de faire de l'intercommunalité ; ce n'est pas la même chose de travailler sur l'intercommunal comme le transport ou les déchets et de travailler sur l'intercommunalité entre deux communes voisines. Des compétences partagées entre des communes existent déjà, ce sont deux niveaux différents. »

« Si on veut aller vers une élection métropolitaine, on doit être en mesure de défendre le projet que l'on proposera si l'on est éventuellement élu dans un cadre plus large et pour lequel on n'aura pas complètement toutes les clés en main puisqu'on est élu par nos administrés communaux. »

Est-ce que cette proposition permettrait de modifier ce décalage ? Je n'ai pas forcément la réponse, il me semble que ça ne peut pas se faire simplement une fois que les conseillers municipaux sont en place et partagent l'enceinte métropolitaine, ça va forcément prendre du temps.

« Moi, ce qui m'a frappé c'est la réponse concernant les transports en commun. « Nous à la Metro, on ne peut pas faire grand-chose parce que le SMTC ce n'est pas que la Metro, c'est aussi le Conseil Départemental... » (ce n'est pas exactement ce qui a été dit NDLR) Mais il en va ainsi de toutes les problématiques qui nous concernent : quelquefois c'est le département... quelque fois 'ce sont aussi les territoires voisins. Autrefois j'ai l'impression que le monde était plus simple. Les problèmes locaux, c'était la commune et puis les problèmes nationaux, c'était Paris. Et aujourd'hui on est obligé de se rendre compte qu'on assiste à un système très complexe, où tout est interconnecté ;

« Je voulais intervenir car il y a un morceau du travail des jeunes d'Unis Cité qui n'a pas été montré : c'est le travail qui partait en direction de leurs collègues qu'ils ont questionnés sur la Métropole : ce qu'est la Métropole, quelles sont ses

compétences. Et vous auriez vu que c'est « terra incognita »! C'est énorme le nombre de gens (je n'ai pas de pourcentage) qui ne comprennent pas ce qu'est la Métropole, comment elle fonctionne, comment c'est organisé. Pour participer, il faut déjà arriver à comprendre !

LES REMEDES POSSIBLES:

Citoyenneté, démocratie participative, coresponsabilité

Nous, la dernière fois, quand on s'est présenté, on a demandé aux gens qu'elles étaient les questions qui leur semblaient importantes et après on leur a donné des « post-it » en leur demandant d'y inscrire leurs réponses. On voulait insister sur la démocratie participative. Puis on a dit aux gens ; « il y a telle majorité pour telle réponse, on y réfléchira encore mais on portera les solutions que vous nous proposerez car on va créer des commissions extra-municipales etc... »

Je pense que c'est une double responsabilité pour les candidats, les élus, de savoir dire « je ne sais pas » et de la part des citoyens de le comprendre, comprendre qu'un élu n'a pas toujours la réponse mais qu'il sache être force de propositions, aussi valable pour les citoyens. Je pense que cette coresponsabilité, savoir dire je ne sais pas, pour les élus et être force de propositions aussi pour les citoyens, c'est une forme de réponse.

Là il y a une façon de poser la question pour avoir un débat intelligent sur un certain nombre de données et on peut avoir très bien ce débat avec tout le monde mais il faut avoir les données, les priorités, les autres endroits où ça peut être possible

**«ET
AUJOURD'HUI ON
EST OBLIGE DE SE
RENDRE COMPTE
QU'ON ASSISTE A
UN SYSTEME TRÈS
COMPLEXE, DU TOUT
EST
INTERCONNECTE»**

L'INFORMATION

« Mieux comprendre la Metro c'est déjà informer le citoyen qu'il y a des compétences qui passent de la commune à la Metro, ça passe par l'info ou par le site internet, et si les personnes n'ont pas accès au numérique, on peut mettre à disposition un certain nombre de plaquettes, il y a les journaux communaux. Et un certain nombre de réunions dans les Unions de Quartier, les MJC, peuvent être organisées afin de faire comprendre que la politique aujourd'hui a évolué. »

« En 2014, la question métropolitaine n'a pas été absente de la campagne dans les communes qui avaient été invitées à rejoindre la Métropole. Il y a eu des réunions publiques, beaucoup de débats consacrés à ce thème, sur ces sujets. »

L'ARTICULATION ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT

« Il me semble intéressant de faire en sorte qu'on ait entre les mains les listes qui s'articulent avec d'autres listes communales dans les autres communes de la Metro pour porter ensemble et de manière visible un même projet métropolitain à condition que nous soyons les uns et les autres élus dans nos communes respectives. »

« Si on se pose la question « est-ce qu'il faut

un suffrage universel au niveau métropolitain », il faut se la poser au niveau de tous les échelons. »

« On a souvent l'exemple dans nos communes de choses comme ça, difficilement comprises. Le reproche que l'on fait souvent à la Metro c'est d'être trop loin. C'est comme ça que l'articulation se fait, les gens nous disent « au secours aidez-nous ». On ne dit pas, ce n'est pas nous c'est la Metro, on va vers la Metro on essaie de concilier les points de vue et surtout on écoute les citoyens » ●

**« LE
REPROCHE QUE L'ON
FAIT SOUVENT A LA
METRO C'EST
D'ETRE TROP LOIN. »**

4 - LA PAROLE AUX ÉLU.ES

QUELLE PLACE POUR UN PROGRAMME METROPOLITAIN DANS LA PROCHAINE CAMPAGNE POUR LES MUNICIPALES ?

PAR ORDRE DE TIRAGE AU SORT :

PIERRE BEJJAJI POUR LE GROUPE METROPOLE EN TRANSITIONS (MT)

L'affirmation des Métropoles, avec les lois Maptam et NOTRe, les prises de compétences nouvelles depuis les élections de 2014, touchent désormais encore plus de politiques publiques quotidiennes des métropolitains, le quotidien des métropolitains, (espaces publics, eau, énergie, alimentation, agriculture, urbanisme logement, économie, mobilités avec celles issues de communauté de communes et d'agglomération, déchets etc.), cela sans avoir une campagne ou de débat public/citoyen à cette échelle parce qu'un mode de scrutin qui passera vraisemblablement à nouveau par un fléchage sur les listes municipales, empêche structurellement et politiquement l'espace public et politique de débattre à cette échelle. On ne peut pas non plus se satisfaire de la seule concertation réglementaire sur des projets structurants pour le territoire qui toucheront durablement notre quotidien (PLUi, PDU, PLH, PAECT, etc), les débats sur les projets politiques doivent être bien plus discutés et débattus publiquement avec les citoyennes et les citoyens.

Nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises et appelé de nos vœux le législateur à « faire entrer les Métropoles en démocratie ». Les majorités et les programmes métropolitains ne peuvent plus se décider postérieurement aux élections, ce principe est proprement « anti-démocratique » et place l'institution en construction – et toujours en quête de légitimité – dans une position de défiance vis-à-vis des citoyens et des élus : une sorte de mini commission européenne, avec la transposition du « c'est pas nous c'est l'Europe » vers « c'est pas nous c'est la Métro ». Rappelons aussi que les élus métropolitains sont aussi ou

surtout des élus communaux, ils ne sont pas hors sol.

Dans les faits et dans nos réalités nous sommes et vivons tous déjà à l'heure métropolitaine, les frontières administrativo-politiques sont largement dépassées. De la plus petite à la plus grande commune, chacune doit être représentée dans l'institution métropolitaine, il n'y a pas de fait métropolitain sans la brique communale de proximité, sans la connaissance fine du terrain et des habitants, de la relation aux citoyens et d'une très forte dose de démocratie locale.

Mais il s'agit également de jouer collectif sans concurrence entre les communes (on l'a vu malheureusement sur le projet Neyrpic) on peut vite retomber dans des logiques purement communales, c'est là l'écueil et le risque à éviter, sans quoi la construction de notre maison commune métropolitaine restera sans suite ou replongera dans un syndicat de maires ou de copropriétaires. La question de la fiscalité locale, des charges de centralité, de solidarités inter-communales, d'équité d'accès au service public, sont au cœur de cette réforme institutionnelle. Ces questions ne peuvent pas être tranchées ou décidées hors sol, en chambre. Ces questions doivent être portées, là aussi nécessairement, au débat public.

L'urgence climatique, l'actualité des gilets jaunes doivent aussi nous questionner sur la relation citoyens/élus et plus généralement sur notre vie démocratique. La COP21 a confié aux territoires la mission d'engager la transition en proximité.

« LES ELUS METROPOLITAINS SONT AUSSI OU SURTOUT DES ELUS COMMUNAUX, ILS NE SONT PAS HORS SOL. »

Le service public reste une puissance d'avenir pour la préservation et la bonne gestion de nos ressources, nos biens communs. Nous le prouvons sur le territoire métropolitain. Cela ne peut pas se faire en surplomb mais en proximité et citoyenneté.

Fiscalité, justice sociale, services publics, biens communs, on ne peut pas non plus éluder que les budgets communaux sont pour la plupart extrêmement contraints ou déjà bien dans le rouge, ceux de la Métropole moins. ●



FRANCOISE CLOTEAU POUR LE GROUPE AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL SOLIDAIRE (ADIS)

« LA DISTANCE
RESSENTIE PAR LES
HABITANTS ET PAR
LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX
VIS-A-VIS DE LA
METROPOLE ET LEUR
DIFFICULTEE A
EPROUVER UN
SENTIMENT
D'APPARTE
NANCE
A CETTE
INSTITUTION. »

LA POSITION DU GROUPE ADIS S'AGISSANT DU MODE DE SCRUTIN DES ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES: CONSTRUIRE AVEC LES COMMUNES

Le groupe ADIS a toujours été clair sur la question de l'élection des conseillers métropolitains. Nous considérons qu'il est indispensable de garantir la pleine participation de l'échelon communal à la politique de notre territoire. Toutes les communes, quelque-soit leur taille doivent être représentées dans notre intercommunalité car elles sont son essence et forment ensemble un bloc solidaire. Pour nous, la Métropole représente ses habitants mais aussi ses territoires agricoles et forestiers qui occupent une superficie prépondérante et dont les enjeux méritent d'être défendus. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'impliquer les habitantes et les habitants dans le débat métropolitain, d'entendre leur voix dans des compétences qui touchent leur quotidien. La proposition du sénateur Savin d'un scrutin mixte est intéressante (2/3 des conseillers élus par fléchage, 1/3 au suffrage universel direct).

POUR LE GROUPE ADIS, LA COMMUNE EST AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE MAIS LA RÉCIPROQUE DOIT ÊTRE VRAIE

Pour 2020, nous savons que le système d'élection par fléchage des conseillers métropolitains appliqué en 2014 sera maintenu. Et c'est légitimement, que la question de la place d'un programme

métropolitain dans la campagne des prochaines municipales doit être examinée. Cette question renvoie, pour le groupe ADIS, à la place de la commune dans la Métropole et inversement.

La commune est pour nous un chaînon incontournable de la politique métropolitaine et plus largement de notre démocratie ; elle apporte la proximité, la connaissance fine du terrain, l'écoute qu'attendent nos concitoyennes et nos concitoyens dans la gestion des affaires publiques locales. Notre groupe s'est formé en 2013 autour de la conviction qu'il faut conforter ce rapport privilégié car il donne du sens à notre engagement d'élu au service de l'intérêt général. Il s'est aussi formé autour de la volonté de préserver et de renforcer le lien entre communes et Métropole.

En 2017, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs élus municipaux pour échanger avec eux sur leur perception de la Métropole et le rôle qu'ils y jouent ou espèrent y jouer. Cette démarche a donné lieu à la rédaction d'un rapport et de plusieurs préconisations. Ce travail a révélé plusieurs choses ; l'une d'elle est la distance ressentie par les habitants et par les conseillers municipaux vis-à-vis de la Métropole et leur difficulté à éprouver un sentiment d'appartenance à cette institution. Aujourd'hui Les habitants continuent d'interpeller les équipes municipales sur des sujets métropolitains. Nous devons travailler là-dessus, au niveau de la Métropole ; nous avons émis plusieurs propositions pour rapprocher l'action métropolitaine des élus municipaux et in fine des habitants (exemple : élaborer une charte de confiance entre communes et Métropole,

renforcer la territorialisation en donnant davantage de pouvoir aux territoires, créer des espaces de dialogues pour les petites communes...). Mais nous avons aussi la conviction que cela doit se travailler au niveau des communes car leur rôle est primordial. Elles doivent s'engager à développer la culture métropolitaine au sein de leurs conseils municipaux et parmi leurs administrés. Si les élus municipaux s'approprient la Métropole, le sentiment d'appartenance, l'adhésion à un projet de territoire des habitants en seront d'autant plus facilités.

C'est pourquoi il est, selon nous, indispensable que les futurs candidats aux élections municipales se projettent dans les dossiers métropolitains et défendent leur vision du territoire car c'est aussi la vision qu'ils défendront pour leur communes et leurs administrés. Nous considérons en effet la Métropole davantage comme un bloc articulé de communes avec des projets stratégiques communs (Zone à Faible à Emission, PLUi, projets de centralité, PDU...) que comme une superstructure centralisatrice. Nos politiques sont finalement interdépendantes, c'est pourquoi les citoyens sont en droit de connaître la position de leur édile sur ces sujets. C'est aussi une opportunité et même une nécessité pour rapprocher nos habitants de l'institution métropolitaine qui finalement prend de plus en plus de place dans leur quotidien.

Le bouleversement institutionnel majeur qu'a connu notre Métropole a, à la fois, compliqué et rendu urgent une meilleure collaboration entre communes et Métropole. Les services, qu'ils soient métropolitains ou communaux, y concourent ensemble au quotidien pour rendre aux habitants un service public de qualité. Dans cette grande organisation, la sphère politique aspire à un travail davantage partenarial afin que l'action métropolitaine soit portée jusque dans l'entité démocratique la plus petite et la plus proche des habitants. ●



« LES FUTURS CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES SE PROJETTENT DANS LES DOSSIERS METROPOLITAINS ET DEFENDENT LEUR VISION DU TERRITOIRE. »

GUILLAUME LISSY POUR LE GROUPE POUR UNE AGGLOMERATION SOLIDAIRE, ECOLOGIQUE ET CITOYENNE (PASC)

« NOTRE RESPONSABILITE EST CELLE DE PORTER UN PROJET DEMOCRATIQUE A PROPOSER AUX CITOYENS... »

En 2014, les campagnes municipales se sont focalisées sur les projets municipaux. Elles n'ont que très peu intégré les sujets métropolitains, alors même que chacun mesurait la place importante qu'ils allaient prendre par la suite. Ces « oublis » ont été largement partagés au-delà des communes et des sensibilités. La désignation des conseillers métropolitains, sous forme de fléchage pour certains, d'élections par leurs pairs pour d'autres, n'entame pas leur légitimité mais fragilise fortement le lien qui existe entre les citoyens et leurs représentants à la Métropole.

Le projet politique porté par la majorité Métropolitaine est contestable. Il a été établi entre groupes politiques sur la base de convictions et de valeurs partagées. Certains le jugeront de grande qualité, d'autres seront plus sévères. C'est le jeu du débat politique. Mais quoi qu'il en soit, l'action politique de notre majorité, dont je veux souligner l'ambition et la cohésion, ne repose malheureusement sur aucun contrat passé entre les électeurs et leurs représentants. Cela pose un problème démocratique fondamental. La solution idéale pour répondre à cette anomalie démocratique est évidemment celle du suffrage universel, dont les modalités d'expression pourraient assurer aussi la représentation des communes. Cette décision appartient au législateur mais rappeler au Parlement sa responsabilité sans s'interroger sur la nôtre serait se contenter de la position de confort du commentateur.



En 2020, les enjeux seront bien différents de ceux de 2014 et nous ne pourrons pas, et ne devons pas, en reproduire le modèle et les silences. Il nous faudra impérativement travailler sur une vision métropolitaine. Notre responsabilité est celle de porter un projet démocratique à proposer aux citoyens... L'affaiblissement des partis politiques, la difficulté à mobiliser des personnes sur l'ensemble d'un territoire aussi vaste et diversifié rend complexe le travail de coordination et de partage d'un projet commun, mais il doit

être mené.

Au groupe PASC, nous sommes prêts à porter ce travail et à prendre nos responsabilités pour construire un projet métropolitain qui devra être porté dans chacune des 49 communes par ceux qui portent aussi un projet municipal.

Notre majorité est forte d'un bilan, il doit être aussi un socle pour travailler tous ensemble et proposer une vision commune et d'avenir. Porter un projet métropolitain partagé est une exigence démocratique vis-à-vis des citoyens, tout autant qu'une exigence politique pour assurer le rassemblement de ceux qui agissent déjà ensemble. ●

**« CONSTRUIRE
UN PROJET
METROPOLITAIN
QUI DEVRA ETRE
PORTE DANS
CHACUNE DES 49
COMMUNES PAR
CEUX QUI PORTENT
AUSSI UN
PROJET
MUNICIPAL. »**

MOHAMED GAFSI POUR LE GROUPE METROPOLE D'AVENIR (MA)

Le groupe Métropole d'Avenir est composé de 20 conseillers métropolitains, représentant les communes de Claix, Corenc, Domène, Le Fontanil, Meylan, Murianette, St Martin d'Hères, St Paul de Varcès, Le Sappey, Sarceñas, Sassenage, et Vif.

1. INTÉGRER DANS LA CAMPAGNE DES PROCHAINES MUNICIPALES LES GRANDS ENJEUX DE LA MÉTROPOLE À HORIZON 2030 :

Il faut créer les conditions de développement de la Métropole. Que la Métropole s'approprie son identité. Que ce ne soit pas une Métropole « hors sol », en marge, mais qui réponde aux attentes des habitants de la Métropole !

Si la métropole oublie ses fondamentaux, elle n'est pas crédible à ouvrir les bras vers de plus grandes ambitions.

Le groupe Métropole d'Avenir a élaboré un projet métropolitain, basé sur des propositions concrètes qui peuvent s'intégrer dans une vraie campagne, centrée sur les problématiques de ses habitants :

Revenir aux missions fondamentales de la Métro : la voirie, la gestion des déchets, la prévention et gestion des risques, avoir une VRAIE politique des déplacements
Assumer clairement ce qui fonctionne et ce

qui ne fonctionne pas en terme de voirie, de gestion du quotidien. C'est sur cela que les métropolitains attendent D'ABORD la métropole !

Avoir un positionnement territorial CLAIR, pour ne pas demeurer dans l'ombre des autres Métro !

Grands projets de mobilité qu'il faut assumer, rien ne fonctionne si les métropolitains ne peuvent pas se déplacer, et si les personnes extérieures ne peuvent accéder à la Métropole !

Développer les partenariats nécessaires vers les territoires voisins pour une meilleure attractivité de son économie, de ses industries, de son système universitaire remarquable.

Il faut soutenir les filières de pointe, améliorer l'accès aux infrastructures.

Il faut soutenir les commerces ! Ils sont les éléments de vitalité de notre territoire.

Les fractures sociales : elles existent au sein de notre territoire. La métropolisation les a accentués ! Zones rurales, zones urbaines, écart entre les quartiers d'une même ville : la Métropole doit être réellement inclusive. Désenclaver par le travail : tous les métropolitains doivent avoir les mêmes chances
La sécurité : Il faut ouvrir le débat sans rougir. Création d'une police intercommu-

**« QUE CE NE
SOIT PAS UNE
METROPOLE « HORS
SOL », EN MARGE,
MAIS QUI REPONDE
AUX ATTENTES DES
HABITANTS DE
LA METROPOLE ! »**

nale, création d'une commission sécurité à la Métropole, nécessité de redéployer la vidéoprotection, sécurisation des transports en commun...

Transition énergétique : on doit viser une métropole autonome en énergie à l'horizon 2030 !! Photovoltaïque, filière hydro, augmenter considérablement les incitations financières pour le chauffage au bois. Il faut aussi valoriser les comportements vertueux auprès des plus jeunes ! Nos déchets sont une ressource à part entière !

**2. LORS DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 9 NOVEMBRE 2018,
LA MÉTROPOLE N'A PROPOSÉ
AUCUN PROGRAMME
MÉTROPOLITAIN CONCRET QUI
POURRAIT RÉPONDRE AUX
ATTENTES DES HABITANTS
DE LA MÉTROPOLE, LORS DES
PROCHAINES MUNICIPALES...**

La Métropole rate son rendez-vous, en l'état actuel des propositions, de créer les conditions de croissance de notre territoire au service des habitants et de notre qualité de vie.

Les grandes thématiques sont totalement absentes : déplacements, mobilités, infrastructures, transition industrielle, les commerces, l'habitat, le développement économique... ●



5 - LE POINT DE VUE DE SIRIUS

ALAIN FAURE

Les organisateurs m'ont abusivement désigné comme le Citoyen Sirius sur le programme, ce qui peut renvoyer à trois rôles: une étoile lointaine qui brille et voit les choses de très très loin; Micromégas, le géant des contes de Voltaire qui débarque sur Terre et qui ne comprend rien à ce qui s'y passe; le pseudo d'Hubert Beuve Mery dans le journal Le Monde lorsque ce dernier signait les articles les plus cinglants contre la politique du général de Gaulle. Ça ne va pas vraiment avec l'exercice de ce soir, parce qu'au contraire, je souhaite aller tout près des débats, me coller à vos émotions, et pourquoi pas faire presque un brin de thérapie de groupe sur la nature des sentiments éprouvés durant la soirée. Le Conseil de développement a le chic pour organiser des espaces de discussion qui mélangent des registres hétéroclites. Ces rencontres favorisent des hybridations improbables. On le voit y compris dans la composition de la salle avec un bon équilibre entre jeunes, vieux, militants, élus, fonctionnaires, femmes, hommes. Le spectacle de la politique classique n'offre pas assez souvent cette diversité sur les bancs de l'université...

La rencontre a débuté par un micro-trottoir saisissant : en demandant aux gens ce qu'ils savaient de la Métro, on a tout de suite compris l'étendue des dégâts. A quoi sert la Métro ? Comment fonctionne-t-elle ? Qui sont ses élus ? Les réponses ont donné la sensation d'une pointe de curiosité mais surtout d'un grand flottement... Ensuite, les citoyens-étudiants ont mis en scène une belle joute oratoire, à la fois sensible et technique, emphatique et argumentée. Et, bien que l'on soit en mode expert, les coups de cœur ont fusé, les propos sont devenus piquants, le modèle oxfordien a doucement viré au tournoi et aux élans vibrants...

Pour le 3ème temps fort du théâtre-forum, la tension est encore montée d'un cran. C'était drôle et un peu inquiétant, cette façon de simuler une campagne électorale métropolitaine. On retrouvait le théâtre des petites et des grandes promesses, des électeurs inquiets et réactifs, et aussi des élus embarqués malgré eux dans toutes les contradictions de la politique au quotidien, dans

les attentes démesurées mais toujours formulées dans la proximité...

Dans ces trois séquences, on a pu mesurer toute la difficulté du langage à raconter positivement le rôle des autorités publiques à l'échelon métropolitain. Il y a des mots qui portent, qui intriguent et qui dérangent, mais il y a surtout toutes les formules mille fois entendues sur l'intérêt général et la citoyenneté qui semblent démagnétisées, auxquelles on ne croit plus trop. Cependant, le fait de se mettre en mode "campagne électorale" change visiblement un peu la donne. Cela m'a rappelé des enquêtes auprès des élus qui étaient ciblées sur les moments marquants de leur vie militante. Presque toujours, ces derniers mentionnaient que la première expérience électorale restait comme un moment décisif dans leur passion pour la politique. L'exposition de soi pour défendre publiquement un projet, un programme et un idéal leur avait permis de découvrir l'ivresse des discours pour changer les choses, un élan grisant de générosité, de désir et de confiance dans le collectif...

La soirée s'est terminée avec l'intervention minutée des représentants des cinq groupes politiques de la Métro. Cela nous a permis de revenir à un format plus classique, mais paradoxalement, la tonalité enjouée et "jouée" restait de mise. On était, encore et toujours, "en représentation", à la croisée des convictions, des arguments et de la séduction...

Finalement, du début à la fin de la soirée, on a fait du théâtre, dans une pièce où chacun(e) a tenu un rôle pour raconter bonheur et malheur... métropolitain. C'était une comédie sur les colères, les promesses et les défis du bien commun à inventer ensemble. Et force est de constater que l'exercice a montré que la route sera longue. On oscillait entre l'exercice sérieux et le grand spectacle, entre les politiques publiques et la politique, entre le pragmatisme et la poésie. La rencontre nous a offert une belle illustration, par les mots, de la complexité de l'élan démocratique métropolitain, ce grand écart permanent entre d'un côté la rigueur bureaucratique de la gestion publique et de l'autre l'imaginaire des citoyens qui posent les

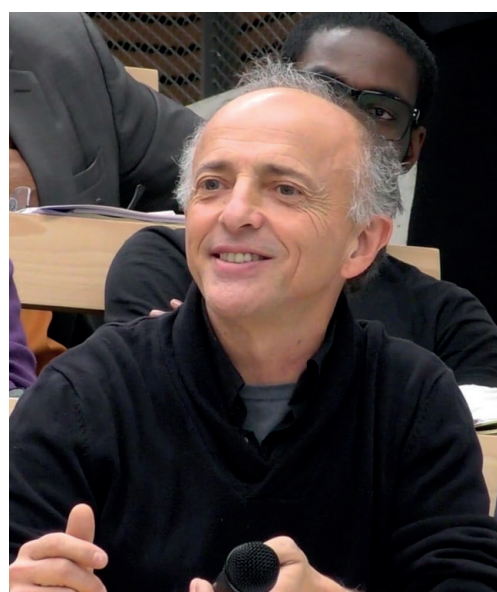
« LE CONSEIL
DE DEVELOPPEMENT
A LE CHIC POUR
ORGANISER DES
ESPACES DE
DISCUSSION QUI
MELANGENT DES
REGISTRES
HETEROCLITE »

problèmes dans l'hyper proximité de leur lieu de vie. Si l'on fait le parallèle avec l'effervescence actuelle des "gilets jaunes", on pourrait dire que le Conseil de Développement a pris Sciences Po Grenoble comme un « rond-point » de Grenoble Alpes Métropole. Le temps d'une soirée, l'amphi F est devenu un "tiers espace" où la parole devenait vive, libre, sans frontières prédéfinies, et donc aussi pal mal désordonnée...

Quels enseignements tirer de ce foisonnement expérimental ? Il me semble possible de repérer dans les échanges trois promesses politiques qui relèvent spécifiquement du suffrage universel métropolitain.

La première concerne l'image d'une métropole-providence comme on évoque l'Etat-providence. Partout dans le monde, les métropoles sont régulées par des institutions dotées de compétences considérables. Ces collectivités encadrent le bien commun sur des questions centrales comme la solidarité, la mobilité, le logement, la sécurité, la dignité... Comment peut-on imaginer pareilles responsabilités si Grenoble Alpes Métropole reste, aux yeux des citoyens, une grosse bureaucratie opaque dont on ne connaît ni les élus ni le mode de fonctionnement ? Peut-on confier notre destin à une collectivité sans passion, sans incarnation, sans controverses ? Ces questions montrent qu'une prise de conscience politique est nécessaire du côté des citoyens comme de celui des élus. Pour que la métropole assure demain ses missions providentielles, la soirée montre qu'il est indispensable que la campagne des municipales de 2020 aille bien au-delà des guerres de chapelle et des prés carrés communaux.

La deuxième promesse concerne justement la charge affective attachée aux mille et un lieux qui composent le grand Grenoble. Dans les communes, les quartiers, les villages et les espaces naturels qui font la richesse et le bouillonnement de ce territoire, on trouve une multitude de groupes et de réseaux qui entretiennent un rapport intense à leur environnement proche, à son histoire, à sa vitalité sociale, à ses singularités culturelles. Il faut que cet esprit et même cette magie des lieux puissent faire boule de neige. Le bien être



dans la métropole passe par un récit partagé sur la fierté de toutes ces richesses et de toute cette diversité. Et le conseil de développement est un point d'intersection idéal...

La troisième promesse concerne la façon dont les individus s'impliquent dans la vie de la cité. On traverse une période d'inquiétude collective où le réflexe est plutôt au repli, au chacun pour soi. C'est l'émergence d'une forme de "citoyenneté du nombril", c'est à dire un rapport aux institutions qui est d'abord focalisé sur ses problèmes personnels, ses blessures, ses souffrances et dans l'instant. Le fait de penser l'intérêt général de façon aussi sensible et affective a l'avantage de mieux mettre en évidence les injustices et les violences de la vie sociale. Cette mise en scène de soi, qui joue sans cesse sur l'authenticité des émotions, est omniprésente sur les réseaux sociaux et dans les médias. L'écosystème grenoblois possède une solide tradition d'innovation en matière de prise de parole citoyenne. Il faut cultiver et valoriser cette culture à la fois participative et délibérative. Je vais finir cependant sur une note un peu pessimiste. 2018, sur le plan politique, a été l'année de toutes les contagions émotionnelles.

**« PEUT-ON CONFIER
NOTRE DESTIN
A UNE COLLECTIVITE
SANS PASSION,
SANS INCARNATION,
SANS
CONTROVERSES »**

La vague Me-too, l'émotion nationale autour du décès de Johnny Halliday, l'euphorie de la Coupe du Monde de foot, la cérémonie de Simone Weil au Panthéon... La révolte des Ronds-Points vient clore cette séquence de façon paradoxale. Un moment collectif intense, une adhésion presque viscérale, un sentiment enivrant de colère et de résistance, 70% des Français solidaires... Le psychanalyste Boris Cyrulnik nous dit que dans les périodes de traumatisme ou de contagion émotionnelle, il devient presque impossible de faire de politique. La résilience demande du temps, de la lenteur, presque du recueillement. La raison ne s'accroche à la passion que de façon sédimentée. Mon inquiétude au sortir de l'année 2018 vient du constat que la vie sociale et politique semble dorénavant rythmée par cette succession ininterrompue de grands frissons collectifs qui semblent dominés par des émois personnels. Dorénavant, on se méfie de la politique partisane mais on vibre volontiers à l'égo-politique intimiste, sans filtre ni interface. Il faut pourtant se demander comment tous ses frissons et toutes ces indignations vont être traduits en causes communes, en politiques volontaristes et en réformes ambitieuses. C'est un défi sur notre façon de se représenter l'intérêt général. Le défi est redoutable, tout particulièrement à l'échelon métropolitain. Quand les larmes individuelles et les promesses collectives n'entrent plus dans la même équation, la démocratie se met en danger... ●

**« DORENAVANT,
ON SE MEFIE DE
LA POLITIQUE
PARTISANE MAIS ON
VIBRE VOLONTIERS
A L'EGO-POLITIQUE
INTIMISTE. »**

CLOTURE :

MARIE-CHRISTINE SIMIAND, CO-PRESIDENTE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis l'organisation de cette troisième Controverse : Maxime, Sylvie, Nadia, les membres du groupe de travail SUD et tout particulièrement sa co-responsable Bernadette, Philippe Teillet et Alain Faure et les étudiants de Master 1, les jeunes volontaires en Service Civique d'Unis Cité, les faux candidats aux prochaines municipales membres du Conseil de Développement.

Au fil des échanges nous avons perçu que de belles marges de progrès existaient. A nous de travailler dans ce sens.

Nous ne voulons pas terminer cette Controverse sans vous présenter les trois propositions issues du forum que nous avons animé avec le Conseil de Développement de Nantes lors des dernières Rencontres de la Coordination Nationale des Conseils de Développement début octobre à Sète.

Ces propositions devraient faciliter la compréhension du rôle de la Métropole par les citoyens mais aussi par les élus communaux qui ne sont pas conseillers métropolitains.

Nous demandons que :

- lors des prochaines élections municipales des débats décentralisés sur les questions intercommunales aient lieu dans les différents secteurs de la Métropole
- les professions de foi aient une face communale et une face intercommunale
- les potentiels conseillers métropolitains s'engagent à rendre compte sur les décisions prises par le conseil métropolitains et sur les projets en cours, auprès des élus municipaux et de la population de leur commune

Nous allons diffuser ces propositions, en souhaitant qu'elles soient largement relayées et mises en application ..et tout particulièrement à Grenoble Alpes Métropole

Si vous avez des suggestions pour un autre sujet de Controverse, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Nous en ferons bon usage.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette soirée et partagé cette aventure avec nous.



« AU FIL DES ECHANGES NOUS AVONS PERCU QUE DE BELLES MARGES DE PROGRES EXISTAIENT. A NOUS DE TRAVAILLER DANS CE SENS. »



ANNEXES

I - LA « SUPPLIQUE » DE SÈTE

Quelques propositions à l'issue du forum des 12èmes Rencontres des Conseils de développement à Sète (octobre 2018)

«VOTER POUR UNE LISTE COMMUNALE SANS DEBATTRE D'UN PROGRAMME INTERCOMMUNAL, EST-CE DEMOCRATIQUE ?»

Depuis de nombreuses années, les modifications sociales, sociétales, économiques, ont conduit à une transformation majeure de nos espaces d'activités. C'est pourquoi sont nés les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), afin de proposer une réponse aux évolutions des modes de vie et aux capacités des communes à agir individuellement.

Cette organisation territoriale est, de l'avis général, indispensable pour rendre les institutions locales aptes à faire face aux défis du 21ème siècle.

Cependant, alors que les EPCI, quelles que soient leur taille et la population qu'ils comptent, sont aujourd'hui incontournables et portent des enjeux majeurs pour le développement local, les problématiques liées à cette échelle de décision sont largement absentes des débats communaux.

La question du suffrage universel direct (SUD) comme mode d'élection pour les intercommunalités est restée en suspens depuis l'adoption des lois MAPTAM et NOTRe.

Sur le plan des principes, le SUD découle d'une logique démocratique évidente. Des structures qui perçoivent l'impôt, dont les décisions organisent l'essentiel de la vie publique locale, devraient faire l'objet d'une élection directe, même si ce ne sont pas des collectivités locales au sens juridique du terme.

Le fléchage mis en place pour la désignation des conseillers communautaires lors des élections municipales de 2014 avait été présenté comme une étape avant de passer au SUD pour celles de 2020. Or rien n'a bougé. Le consensus se fait toujours plus facilement sur le statu quo. Cette étape ne sera donc pas franchie lors de la prochaine échéance, malgré les engagements préalablement pris dans ce sens.

Si nous restons muets, la prochaine campagne municipale risque de produire les mêmes insuffisances démocratiques qu'en 2014 : les candidats aux municipales garderont le silence sur cette part

essentielle de leur mandat potentiel. Les enjeux et les projets intercommunaux ne seront pas abordés au cours de la campagne. Leur profession de foi sera entièrement consacrée aux questions communales dont une large part dépend pourtant des décisions prises au niveau intercommunal.

Il n'est donc pas surprenant que les habitants des intercommunalités ignorent comment s'articulent les compétences et actions respectives de leur commune et de leur communauté de communes, d'agglomération ou de leur métropole. Il n'est pas surprenant non plus que beaucoup d'élus communaux n'en sachent pas plus qu'eux et s'en plaignent lors de réunions d'élus.

Voter seulement pour une équipe municipale est-ce suffisant quand la décision et les débats sont ailleurs ? La question mérite d'être posée et débattue.

Réunis à Sète pour leurs Rencontres 2018, sous l'égide de leur Coordination Nationale, les Conseils de Développement demandent que ne soit pas enterré le lien entre les électorales et électeurs et leur intercommunalité.

Ils déplorent que la question de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct ne soit pas largement discutée. Ils envisagent de lancer un débat ouvert sur la Réforme territoriale avec les Conseils de Développement répartis sur l'ensemble du territoire.

Ils portent des exigences démocratiques dans leur territoire respectif pour les municipales de 2020 afin que les politiques et projets relevant de l'intercommunalité soient débattus pendant la campagne électorale et que tous les élus et les habitants de ces intercommunalités soient régulièrement tenus informés des décisions prises par leurs représentants. ●

LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DEMANDENT DONC :

- #** Que lors de la prochaine campagne pour les élections municipales, des débats décentralisés soient organisés pour présenter les grands axes des programmes intercommunaux portés par les différents courants politiques
- #** Que figurent les orientations du programme intercommunal sur les professions de foi des listes candidates aux municipales
- #** Que soit explicitée la manière dont, tout au long de leur mandat, les futurs conseillers intercommunaux informeront leur conseil municipal et la population de la commune sur les projets et décisions intercommunales.

2- L'ENQUETE DES VOLONTAIRES D'UNIS CITE

Les volontaires d'Unis Cité qui ont participé à la controverse avec le Théâtre Forum ont élaboré un questionnaire qu'ils ont porté auprès de leurs camarades de promotion.

LE QUESTIONNAIRE :

1-Selon vous, qui gère le ramassage des ordures, les transports en commun et la voirie près de chez-vous ?

2-La gestion de ces sujets influence/influence-t-elle votre vote aux élections municipales ?

3-Connaissez-vous Grenoble Alpes Métropole ? Si oui, pouvez-vous expliquer ce que c'est ?

Présentation de la Métropole : Grenoble Alpes Métropole regroupe 49 communes de l'agglomération grenobloise. C'est une collectivité qui a pour but la mise en commun de services pour en faciliter la gestion et assurer une mise en place cohérente au sein du territoire. La Métropole gère ainsi les déplacements, les déchets, la voirie, l'aménagement urbain, l'eau, le tourisme, la protection de l'environnement...L'ensemble de ces compétences n'est donc plus géré par les communes. Toutes les décisions concernant ces sujets sont prises par les conseillers métropolitains au sein du Conseil métropolitain.

4-A votre avis, les conseillers métropolitains sont :

- nommés par le Président de Grenoble Alpes Métropole
- élus par suffrage universel direct
- présélectionnés sur les listes municipales
- tirés au sort parmi la population

Lors des élections municipales, sur chaque liste, sont indiqués les noms des conseillers municipaux qui se retrouveront au Conseil métropolitain s'ils sont élus.

5-Trouvez-vous ce système satisfaisant ou insatisfaisant ?

6-Maintenant que vous avez connaissance du système et des compétences de la Métro, cela impactera-t-il votre vote aux prochaines élections municipales ?

7-Selon vous, comment les conseillers métropolitains doivent-ils être sélectionnés ?

Les volontaires ont ainsi questionné une quarantaine d'autres volontaires. Sans réelle surprise, l'enquête a mis en évidence une grande ignorance de l'organisation métropolitaine.

Les quatre volontaires, qui avaient bénéficié d'une formation rapide sur la Métro, ont pu en être les messagers en apportant quelques informations à leurs interlocuteurs.

La plupart des enquêtés ont estimé que, au vu des responsabilités exercées par la Métropole, le mode d'élection le plus logique devrait être une élection au suffrage universel direct. ●

Les éléments en italique sont des informations apportées par les 4 volontaires aux enquêtés.





**CONSEIL D'ÉVELOPPEMENT
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

3 rue Malakoff, "Le Forum"
CS 50053 - 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59

C2D.LAMETRO.FR



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

